

# L'évaluation des prestations professionnelles collectives : en équipe c'est mieux !



**La communication et la coopération ont été favorisées plutôt que la compétition**

**François Gonin, professeur à la HEIG-VD en gestion des ressources humaines**

La semaine dernière, nous avons surpris la conversation de deux amis attablés au marché. Cela fait longtemps qu'ils ne se sont pas revus. Après les dernières nouvelles de la famille, ils s'interrogent : « Et toi, le boulot, comment ça va ? »

Le premier raconte son dernier entretien d'appréciation avec son chef : il en est ressorti découragé, même révolté. Quelle ironie, des grandes théories sur la motivation du personnel, l'importance d'être une équipe... Tout ça pour finalement se faire dire qu'on n'a pas atteint ses résultats individuels, alors que beaucoup d'efforts ont été déployés, sans qu'ils soient reconnus, pour la réussite de l'équipe ... vantée pourtant par le chef. Vraiment, quelle incohérence !

Le second écoute son ami, gentiment, avec un petit sourire aux

lèvres. Lui aussi a vécu, par le passé, de tels entretiens qui démotivent plus qu'ils ne motivent. Il raconte qu'il travaille maintenant dans une entreprise qui a mis en œuvre une nouvelle méthode d'évaluation des prestations : l'évaluation des prestations professionnelles collectives. En lieu et place des entretiens individuels, c'est le résultat du travail de l'équipe qui est évalué. Tout d'abord, lors de séances périodiques (en principe annuelles), les équipes s'auto-évaluent sur la base de plusieurs critères ; puis, dans un deuxième temps, le responsable évalue les prestations de son équipe. Le but est d'observer dans quelle mesure les missions du groupe et les objectifs fixés sont atteints.

En parlant de son expérience, cet ami s'anime et raconte le plaisir qu'il a de vivre de telles évalua-

tions des prestations collectives : d'abord, elles correspondent fondamentalement à la nature – collective – de son travail. Et puis, il a constaté que la communication et la coopération ont été favorisées plutôt que la compétition. Du coup, son interlocuteur se demande s'il ne devrait pas changer lui aussi d'entreprise.

En entendant cette conversation, nous avons été très heureux. En effet, le groupe de compétences Ressources humaines de l'Institut interdisciplinaire du développement de l'entreprise de la HEIG-VD conseille et accompagne les entreprises pour développer chez elles des méthodes innovantes de gestion des ressources humaines, en particulier d'évaluation des prestations professionnelles collectives, domaine où il est précurseur.

ARRÊT  
SUR  
IMAGE

Michel Duperrex

Lignerolle,  
2 septembre  
2014, 14h28.  
Milices Vaudoises  
sous un ciel de plomb.

